



délibération n° C2023-010
du comité syndical
Séance du 31 mars 2023
Demande de subvention Fonds vert pour
l'éclairage public

Nombre de délégués en exercice	: 71
Nombre de délégués présents	: 38
Nombre de pouvoirs	: 13
Nombre de votants	: 52

Le trente et un mars deux mille vingt-trois, à neuf heures trente, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 24 mars 2023, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE : François BIZIEN (Le Conquet) - Antoine COROLLEUR (Plourin) - Gildas FOREST (Brélès) en visioconférence et pouvoir de Georges GOURVENEC- Joseph GALLIOU (Tréglonou) - Yves ROBIN (Porspoder) en visioconférence - Roger TALARMAIN (Plouguin) - Alexandre TREGUER (Landéda) **Secteur du CAP-SIZUN :** René SOUBEN (Mahalon) reçu pouvoir de Rémy LE COZ **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff) reçu pouvoir de Denis SALAUN - Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou) - Georges MORVAN (Scrignac) **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Joël BLAIZE (Plomodiern) reçu pouvoir de Philippe BRUN - Xavier BOREL (Le Faou) reçu pouvoir de Brigitte PAVEC **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Lionel GOBRY (Dirinon) - André POSTEC (Logonna-Daoulas) reçu pouvoir de Gérard LE MEUR - Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) reçu pouvoir de Christophe BELE **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Daniel LE SAINT (Sizun) reçu pouvoir de Marie-Claire HENAFF - Francis MOINE (Lanhouarneau) **Secteur de MORLAIX :** François GIROTTO (Plouégat-Moysan) reçu pouvoir de François HAMON - Alban LE ROUX (Carantec) - Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner) **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan) - Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern) - Christian LOUSSOUARN (Combrit) reçu pouvoir de Stéphane LE DOARE - Jean-Yves ROZEN (Plobannaec-Lesconil) **Secteur de QUIMPER :** Alain DECOURCHELLE (Pluguffan) - Thomas FEREC (Briec) - Hervé HERRY (Ergué-Gabéric) - Didier LEROY suppléant - Jean L'HARIDON (Landudal) **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** - Jean-Louis BLOT (Névez) - Alain PELIZZA (Saint-Yvi) - Jacques RANNOU (Rosporden) reçu pouvoir de Denis MAO - Michel TANGUY (Trégunc) reçu pouvoir de Marie-José TOULLEC **Collège des EPCI :** - Gérard DANIELOU (Haut Léon Communauté) - Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté) en visioconférence - Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes) - Gilbert MIOSSEC (Communauté de communes du Pays de Landivisiau) reçu pouvoir de Jean JEZEQUEL

Excusés : Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Rémy LE COZ (Plouhinec), Patrick TANGUY (Le Juc'h), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou), Philippe BRUN (Crozon), Brigitte PAVEC (Pleyben), Christophe BELE (Kernouës) - Gérard LE MEUR (Pencran) - Jean-Pierre GILET (Mespaul) - Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay) - Jean JEZEQUEL (Plougourvest) - Gilles CREACH (Taule) - François HAMON (Saint-Martin-des-Champs) - Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé) - Yves FORMENTIN-MORY (Quimper) Pascal LE GOFF (Plogonnec) Marie-José TOULLEC (Bannalec) - Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération) - Bernard SALIOU (Communauté de communes de Haute Cornouaille)

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF.

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Demande de subvention Fonds vert pour l'éclairage public

Délibération N° C2023-010

Antoine COROLLEUR informe l'assemblée de l'annonce de la Première ministre, Élisabeth Borne, le 27 août dernier sur le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « fonds vert », doté de 2 milliards d'euros afin d'aider, dès 2023, les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer leur transition écologique.

L'un des axes du fonds vert est la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public.

Les projets peuvent être proposés en agglomération comme hors agglomération pour aider également à la création de trame noire pour la faune nocturne.

Le fonds est destiné à financer notamment :

- des subventions d'études de diagnostic territorial et de stratégie d'extinction en cœur de nuit et de création de trame noire,
- des subventions d'ingénierie et d'études préalables au dimensionnement du parc de luminaire,
- des subventions d'investissements permettant le renouvellement de parcs de luminaires anciens.

Un dossier portant sur le renouvellement de 42 751 points lumineux a été transmis aux services de la préfecture. Le coût de l'investissement est évalué à 59 469 318 €.

M. le président informe également qu'il a sollicité une entrevue avec le secrétaire général de la préfecture pour savoir où en est l'instruction du dossier.

Le comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à finaliser ce dossier avec les services de la préfecture en fonction des échanges à intervenir lors de la rencontre avec la préfecture prévue le 7 avril 2023.

Le 30 juin 2023

**Antoine COROLLEUR,
Président du SDEF**



**Pierrot BELLEGUIC
Secrétaire de séance**

